

Plus qu'un souhait, c'est un impératif, rassure Alain Orounla



Le Journal de

NOTRE EPOQUE

Journal béninois d'investigation, d'analyse et de publicité

Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

www.notreepoque.bj

N° 194 du Lundi 09 Novembre 2020



PROMOTION DU CONSOMMONS BÉNINOIS/CONCOURS D'ÉCRITURE « PLUME PRO PME » PREMIÈRE EDITION PR L'ANPME

P.7

Alexandre HOUEDJOKLOUNON innove



PRÉSIDENCE DU BÉNIN

Elections aux Etats-Unis

P.2

Biden et Harris, le ticket gagnant

Lutte contre le diabète au Bénin

P.9

L'ABLODE désormais dans une féroce guerre

Don de kits de lavage et de cache-nez au
CEG 1 Sainte Rita

**Le CBF vient en aide
aux élèves**

P.2

Fédération des radios communautaires
et assimilées du Bénin (FeRCAB)

**Un nouveau bureau
installé**

P.6

**SPORT
ENTRETIEN AVEC YAYA MOUSTAPHA,
Arbitre international**

P.9

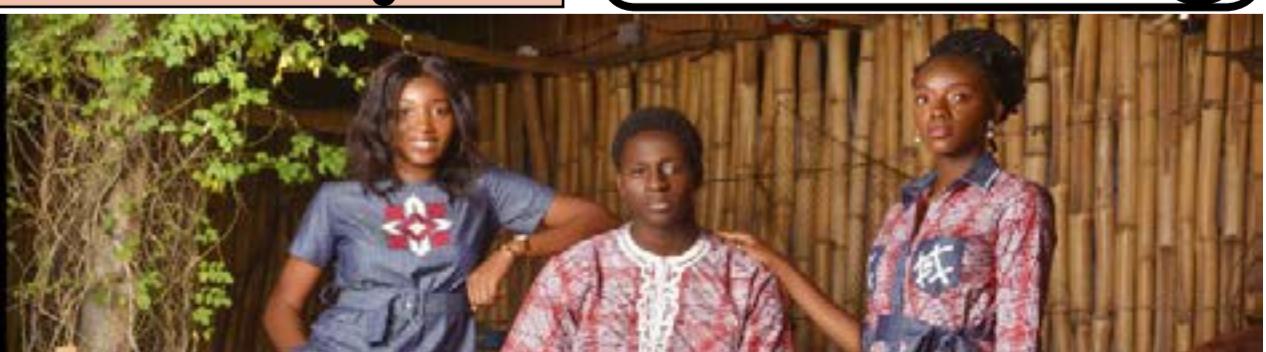
LOLO
ANDOCHÉ
PRE-FÀ-PORTER



Bimmm!
Reprenez goût à la vie !

0 (229) 97 01 04 90

Lolo-Andoche.com



TENDANCES ACTUELLES

Une carte Multi-fonctions mise à la disposition des Béninois : L'essentiel à savoir sur la Carte nationale d'identité biométrique

Le Bénin a entamé une révolution numérique dans le cadre de la délivrance de la carte d'identité nationale. Depuis plusieurs mois, l'Agence nationale d'identification des personnes (Anip) a lancé le processus de demande de la carte d'identité biométrique. Pour mieux comprendre le processus et l'objectif de cette nouvelle donne, voici quelques précisions importantes.

Primo, la Carte nationale d'identité biométrique (CNI) est mise en vigueur par un décret pris en conseil des ministres le 29 juillet 2020. D'une validité de 5 ans comme la carte ordinaire encore d'usage, la CNI est "elle est conforme à la norme CEDEAO. Multi-fonction, la carte biométrique pourra être utilisée pour une exploitation professionnelle et aussi pour les opérations du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH). Elle est délivrée, non pas par les préfectures, mais par l'Agence nationale d'identification des personnes (ANIP). Que faut-il savoir d'autre à son sujet ? Désormais, les Béninois ont la possibilité de détenir la carte d'identité biométrique qui peut leur permettre de voyager librement dans la sous-région. Je peux d'ores et déjà vous rassurer qu'avec cette nouvelle carte les Béninois peuvent se déplacer dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Mieux, elle est également établie aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale (ICAO). Pour l'obtention de la carte d'identité biométrique, les demandeurs doivent fournir les pièces ci-après : acte de naissance sécurisé (obligatoire), délivré par l'Anip à 1 000 FCFA ; copie du certificat d'identification personnelle (obligatoire), délivré par l'Anip à 2 800 FCFA ; photo bijou (obligatoire) ; preuve de profession (facultative) ; preuve de groupe sanguin (facultative) ; quittance de paiement de six (6.000) mille francs CFA sur le compte 102316471 ouvert au trésor public.

Il faut souligner que l'acte de naissance sécurisé et le Certificat d'identification personnelle sont délivrés à l'Anip sur présentation du récépissé du Recensement administratif à vocation d'identification des personnes (RAVIP).

Au regard de l'importance de cette carte, il est aisé de constater que l'Anip grouille de monde du lundi au vendredi. Nul doute que les populations ont compris les avantages liés à l'utilisation de cette carte et ne veulent manquer pour rien au monde cette opportunité.

Diane Hlonon



Édité par GEEK BENIN

Directeur Général et de publication

Prudence SEKODO
95 692 885

Conseillers éditoriaux

Leon KOBODE
Luc Aimé DANSOU

Directeur de la rédaction

Hervé Prudence HESSOU

Rédacteur en chef

Jesdias LIKPETE

Rédaction

Ambroise AMETOWONA
Kangny Damascène

Desk Sport

Gaël HESSOU
Aubin Monge BANKOLE
Rogerio APLOGAN

Correspondant

Kanon NONDICHAO
(Abomey)

Aristide ABIDJO (Lomé)

Service Commercial

Sidoine YEHOUESSI
(95 814 065)



Le Collège d'Enseignement Général de Sainte Rita a servi de cadre vendredi dernier aux membres de l'association dénommée « Conseil des béninois de France » d'effectuer la cérémonie officielle de remise de kits de lavage et de cache-nez aux élèves de quelques collèges partenaires du CBF. 2000 cache-nez et 20 kits de lavage de main, c'est le contenu du grand geste effectué par le Conseil des béninois de France (CBF) présidé par Jean-Charles Ahomandégbé. Amené vendredi dernier au CEG Sainte Rita par le point focal à la communication Euloge Naga, les membres de l'association du CBF ont été éblouis par l'accueil à leur réservé par les responsables de cet établissement. Ainsi, ne pouvant pas rester sourd et muet face à la pandémie du coronavirus qui sévit depuis près de neuf mois déjà, ils ont décidé de venir assister les enfants de ce établissement à travers ce don afin qu'ils puissent

Don de kits de lavage et de cache-nez au CEG 1 Sainte Rita

Le Conseil des béninois de France (CBF) vient en aide aux élèves

savoir que nous les portons dans nos coeurs malgré que nous sommes loin d'eux. Initiative louée et saluer par les responsables de ce établissement à sa tête le directeur Maurelle Mondé qui se dit très heureux par l'accompagnement du Conseil des béninois de France, aujourd'hui est un grand jour pour mon établissement et moi de recevoir la visite de ces béninois qui ont pensé à nous, ce geste permettra à nos élèves de respecter les mesures barrières éditées par le gouvernement afin de mettre cette pandémie hors d'état de nuire. Saluant le geste des responsables du CBF, la directrice de l'école la béninoise située à Calavi l'un des établissements bénéficiaires a salué le geste que vient de faire cette association en offrant des kits et des masques de protection aux apprenants et élèves pendant ce temps où les chiffres liés à cette maladie continue de grimper, je vous rassure que nous ferons bon usage de ces éléments que vous venez de mettre à notre disposition afin que la covid 19 ne passe pas par nous a-t-elle évoquée. Prenant la parole, Merveille Atinkpahoun élève au collège d'enseignement général de Sainte Rita a aussi remercié les donateurs pour le geste effectué à leur endroit

afin de leur promettre au nom de ces camarades qu'ils utiliseront ces kits et masques afin de booster la covid 19 de leur entourage. Représentant le président du Conseil des béninois de France empêché pour la circonsistance à cause de la pandémie Euloge Naga point focal de l'association a salué tous les membres de l'association pour cette générosité qu'ils ont eu à l'endroit de ces apprenants, vous êtes loin de votre terre mais vous avez voulu contribué à votre manière ; soutenir le gouvernement à travers ce temps difficile ou le monde entier subit les affres de la covid 19 en offrant ces kits et masques aux apprenants ce jour, il a profité pour exposer l'objectif et la vision de ces béninois en créant une association pareille malgré la distance qui les séparent du Bénin. Rappelons que trois établissements : CEG Sainte Rita, EPP la béninoise et le lycée technique d'akoponawa de Bopa sont ceux qui ont bénéficié de ce don des béninois de l'extérieur vivant en France et que les responsables du Conseil des béninois de France ont été invités aux noces d'or du CEG de Sainte Rita qui aura lieu en Octobre 2021.

Flavien ATCHADE

Fédération des Radios communautaires et assimilées du Benin (FeRCAB)

Un nouveau bureau est installé



La fédération des radios communautaires et assimilées du Benin (FeRCAB) était en Assemblée générale élective ce samedi 07 Novembre 2020 à l'hôtel soleil d'Afrique de Parakou. Une assemblée qui a abouti à la réélection Roland Yves ALAYE à la tête du bureau de la fédération. Encore trois années accordées à Roland Yves ALAYE pour conduire la FeRCAB. C'est la décision des délégués conviés à cette assemblée générale élective. A l'entame de cette assemblée, le Maire de la commune de Parakou, Zimé Chabi Inoussa, saluant le choix porté sur sa commune pour la tenue de cette rencontre, fait savoir que « Cela me réjouit de voir que cette fédération continue de faire du chemin et grandit chaque jour ». Aussi souhaite-t-il que de « cette assemblée sorte un bureau consensuel pour poursuivre les chantiers en cours ». Le représentant du président du CNPA Rodrigue AZINONGBE, pense que « La FeRCAB se distingue par une organisation interne qui force l'admiration et se démarque des autres groupes ». Le nouveau bureau, dira-t-il, a beaucoup de défis qui se profilent à l'horizon notamment avec la présidentielle qui s'approchent puisque les difficultés connues avec les élections passées notamment les communales où nous avons des restrictions au niveau de la couverture médiatique de ces élections », n'ont pas permis de jouer convenablement leur rôle. Pour Fernand GBAGUIDI, premier rapporteur

de la Haac, Représentant le président de l'institution, « la Haac a le souci du développement des radios communautaires qui sont le relai communautaire et jouent un grand rôle dans tous les efforts de développement de la nation ». Le constat à la dernière évaluation faite par la Haac « a montré que vous n'avez pas les moyens de votre politique. C'est un élément très important ». Pour celui-ci, « La Haac est consciente de la situation et au-delà du renouvellement de votre structure, vous allez aborder ces questions, chose de nous donner les éléments de plaidoyer ». Il estime que « Ces radios qui sont des radios particulières doivent jouer leur rôle de relai communautaire, il va falloir que l'Etat revoie vos situations afin que vous arriviez à jouer votre rôle tel qu'il le faut ».

Le Secrétaire Général de la préfecture du Borgou Sanni Bio Bayé, souligne que « le renouvellement des organes dirigeantes de la fédération est une exigence statutaire et dénote du respect des principes démocratiques dont notre pays est une référence en Afrique ». A l'entendre, « C'est le moment de faire le point des activités menées, des difficultés rencontrées et des nouveaux défis à relever pour de meilleurs résultats ». Tout en félicitant le bureau sortant, il salue le dynamisme insufflé à la fédération dans la promotion des intérêts des radios membres, la défense du droit à l'information, l'éducation citoyenne et la sensibilisation des populations urbaines, périurbaines et rurales ». Le président de la FeRCAB, Roland Yves ALAYE, a indiqué sa vision au début de son mandat. Il s'agit entre autres, « d'assurer le bon fonctionnement de la fédération à travers le respect des textes et l'organisation à bonne date des rencontres statutaires, d'améliorer

la gouvernance au sein de la fédération et de ses radios membres, de donner de la visibilité à la FeRCAB et à ses radios membres, d'améliorer et de renforcer et la mobilisation des ressources sur fonds propres, de renforcer la viabilité institutionnelle et organisationnelle de la fédération et de ses membres, d'assurer une bonne représentation de la fédération, d'offrir des services de qualité aux radios membres ». Sa mission a été bien accomplie mais pour lui, « tant qu'il reste à faire, rien n'est encore fait, je voudrais avoir le triomphe modeste et inviter ceux qui seront élus à faire mieux que l'équipe sortante ». Il salut leur partenaire de longue date sans qui ces résultats ne seront une réalité. Un nouveau défi s'annonce donc pour la FeRCAB.

Bureau de la FeRCAB

- 1- Président : Roland ALAYE
 - 2- Vice-président : Karim DEBOUROU
 - 3- Secrétaire administratif : Alexis QUENUM
 - 4- Secrétaire administratif adjoint : Bayanni TAKOUASSONTA
 - 5- Secrétaire aux finances : EDAH Paulin
 - 6- Secrétaire aux finances adjoint : Moukaram KOSSOKO
 - 7- Secrétaire à la formation : Aurore SAIZONOU
 - 8- Conseiller chargé du matériel : Mairius MOULEROU KINDJI
 - 9- Conseiller chargé des projets : TCHALEDJI Madjid
 - 10- Conseiller chargé de la communication : Gaston YAMARO
 - 11- Membre : KODJO Franck
 - 12- Membre : Bio WAGOUSOUNON
 - 13- Membre : DAGBA Innocent
- Giscard AMOUSSOU

De la candidature de Patrice Talon en 2021

Plus qu'un souhait, c'est un impératif, rassure Alain Orounla



Le Ministre de la communication et de la poste, Porte-parole du gouvernement reçu sur l'émission «90 mn pour convaincre» de ce dimanche 8 novembre 2020 sur la radio nationale a passé au peigne fin les sujets brûlants de l'actualité surtout la probable candidature de second mandat du président Patrice Talon. Maître Alain Sourou Orounla dans son intervention a fait toucher du doigt les réelles motivations qui

imposent un second mandat à celui qu'il convient désormais d'appeler «La solution»; le président Patrice Talon. Au regard de ses exploits en seulement 5ans, l'invité rassure «Je crois que la candidature du Président Patrice Talon s'impose. En cinq ans, notre pays a été transformé. En cinq ans, le Bénin a connu un leadership véritablement responsable et méthodique. Il y a

eu de l'audace, de la planification, de l'organisation et surtout du suivi qui ont donc conduit à des résultats tangibles».

Le Ministre Alain Orounla ira loin pour marteler qu'au delà des vaines spéculations, des impératifs s'imposent et contraignent le Chef de L'État à un second mandat. «Le Président ne se pose plus la question de savoir s'il rempile ou pas. Il y a des impératifs qui s'imposent à nous et qui sont supérieurs aux spéculations et aux envies mal-saines des uns et des autres» avant de conclure que «(...) au de tout ceci, la candidature de Patrice Talon s'impose à lui-même. Pour la poursuite de l'élan de développement qu'il a insufflé à notre pays, il est important que le cap soit maintenu». Voilà qui est donc clair, bonne compétition.

Ganiou Toundé AGNIDE

RÉUNION DÉLOCALISÉE DU PARLEMENT DE LA CEDEAO

LE POINT DES RECOMMANDATIONS ISSUES DU CONCLAVE DE COTONOU

Demarrés depuis le lundi 02 novembre 2020, les travaux des deux réunions délocalisées (celle du bureau du parlement pour examen et adoption du budget du parlement de la CEDEAO pour le compte de l'année 2021 et celle de la Commission mixte du parlement de la CEDEAO) ont pris fin dans la soirée du samedi 07 novembre 2020 par le vote par acclamation de tous les participants, du rapport final des travaux. En effet, cette réunion avait pour objectif d'informer les députés de la Commission mixte des développements actuels relatifs à la zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA). À la fin des travaux, plusieurs recommandations ont été faites. À l'endroit des États membres. Il leur a été demandé de s'efforcer à s'acquitter de leurs obligations au titre des protocoles et de l'accord de la ZLECA, de mettre en place un mécanisme efficace d'archivage, de catalogage et de suivi des instruments internationaux qu'ils sont tenus de mettre en oeuvre et de veiller à ce que leurs actions soient conformes à ces obligations. Ces États membres devraient aussi s'efforcer de ratifier et de déposer leur instrument de ratification de l'Accord de la ZLECA avant le 1er janvier 2021, date de lancement de la ZLECA. Ils devraient conclure immédiatement leur stratégie nationale de mise en oeuvre de la ZLECA en consultation avec la Commission de la CEDEAO. Mieux, des indicateurs devraient être élaborés au niveau national pour suivre la mise en oeuvre de la ZLECA en consultation avec la Commission de la CEDEAO. À l'endroit de la Commission de la CEDEAO, en tant que coordinateur des États membres de la CEDEAO et avec d'autres CER, les membres du groupe de travail continental pour les négociations de la ZLECA, devraient réunir les organes parlementaires en Afrique pour la sensibilisation et le partage d'informations sur la ZLECA. La Commission de la CEDEAO doit s'efforcer d'impliquer le Parlement dans la conception des politiques et des programmes pour permettre aux Députés de comprendre

et de faciliter leur passage au niveau national etc. Pour ce qui concerne le Parlement de la CEDEAO, les députés de la CEDEAO originaires des États membres qui n'ont pas encore ratifié l'accord de la ZLECA, à savoir le Bénin, le Libéria et le Nigéria, devraient plaider au niveau de leur Assemblée nationale pour l'accélération du processus de ratification. En outre, le Cap-Vert et la Guinée Bissau devraient déposer leurs instruments de ratification. Les députés devraient continuer à sensibiliser les parties prenantes, les collègues parlementaires et les mandants sur les opportunités de mise en oeuvre de l'Accord de la ZLECA, tout en plaident pour que leurs gouvernements nationaux respectifs atténuent les défis potentiels. Le Parlement devrait organiser chaque année un forum à cet effet. Le Parlement devrait adopter une résolution pour féliciter et encourager la République du Bénin, comme étant le seul pays à ne pas avoir fermé ses frontières pendant la pandémie de la COVID-19, le parlement devrait aussi institutionnaliser un cadre de consultation entre le Parlement, la société civile et le secteur privé.

Après la clôture, tous les participants ont été satisfaits de la tenue de ces deux réunions sur le sol béninois. Lire la déclaration à la presse de l'honorable Sédami Medegan Fagla après la clôture des travaux :

«...Sur le plan des objectifs, on peut dire que qu'ils ont été tous atteints déjà pour la partie Bénin, pour nous qui accueillons le parlement de notre région. Sur le plan de l'accueil, nous avons donné le maximum de nous mêmes. Nous avons assuré leur sécurité, leur hébergement dans les meilleures conditions. Nous avons veillé également à ce qu'ils puissent respecter les gestes barrières en vigueur dans notre pays le Bénin. Ils sont tous très heureux de l'accueil qui leur est réservé. D'ailleurs il y a eu une résolution qui a été lu à la fin qui remercie le président de la république son Excellence Monsieur Patrice TALON pour avoir autorisé ces réunions

puisque il en a eu deux et pour avoir permis aux parlementaires du Bénin de mettre à la disposition de nos invités tout ce qu'il faut pour garantir la sécurité. En thème de travail, tous les objectifs fixés ont été atteints. Nous avons accueilli les Secrétaire général de la ZLECA (Zone de Libre-Echange Continentale Africaine) Wankele MENE qui est venu nous parler des défis et des perspectives de la ZLECA. Nous avons également reçu le commissaire de la Libre Circulation qui nous a également rapporté les quelques difficultés qu'on a connu dans la région à cause des fermetures des frontières unilatérale dans certains cas mais qui a également mis l'accent sur tout ce qui a été fait au niveau de la diplomatie pour résoudre ces difficultés là. Nous avons également reçu le premier Vice-président de la CCIB (Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin) qui nous a parlé des efforts faits au Bénin pour favoriser le commerce, des échanges. Nous avons également. Vous avez entendu des recommandations et ce que je voudrais souligner est que parmi les recommandations, il a été demandé au parlement de la CEDEAO de prendre une résolution pour féliciter le Bénin d'avoir été le seul pays à ne pas fermer ses frontières pendant cette crise de la COVID-19. On a également eu d'autres qui ont demandé au Secrétaire général de la ZLECA de faire des missions auprès des parlements nationaux pour impliquer davantage les parlementaires dans les accords de la ZLECA et pour faire d'eux des champions de la ZLECA dans leurs différents pays.

Nous avons marqué les esprits positivement. Vous les avez entendu parler de l'accueil exceptionnel. Le président du parlement de la CEDEAO Monsieur Sidie Mohammed Tunis a dit que ces deux réunions ont vraiment été les meilleures réunions délocalisées de tout temps par le parlement de la CEDEAO et qu'ils sont pressés de revenir et qu'ils reviendront dès que possible chez nous au Bénin.»

POLO AHOUNOU

Editorial

Le fauteuil de la Marina sera mis en jeu dans six mois. Mais, le réformateur de la République est droit dans ses bottes. Il ne fera pas la course dans les arènes populaires pour affoler le compteur des suffrages. Habitée à des mises en scène et à une théâtralisation à outrance de la gouvernance, la nation a plutôt découvert la dynamique d'un Président qui a fait la délicate option de réformes impopulaires avant le grand bain électoral.

Le risque d'être impopulaire va déboucher sur le droit d'être porté en triomphe et l'obligation de briguer un nouveau mandat. L'interview accordée à Jeune Afrique confirme le charisme du Président. Au pouvoir depuis 2016, la légende du nouveau départ s'est déjà taillée une étoffe exceptionnelle.

Le choix de l'impopularité est devenu la clé de voûte de la rupture. Talon, l'homme des risques, a fini par prendre le contrôle des tourbillons dans sa navigation réformatrice. Le chef de l'Etat a volontiers, choisi les chemins périlleux. Les courageuses réformes ont tôt fait de le mettre sur la braise. Un début de mandat compliqué où les fondations de la rupture ont exigé du président l'obstination dans les mesures impopulaires. Les réformes ont, certes, offert à l'opposition une arme de combat politique. Mais, à trop braquer les projecteurs sur le Président, cette opposition est restée sans imagination, laissant le héros de la rupture, trouver seul, la lumière dans l'impopularité.

Malgré les supposées vagues de l'impopularité, le navire de la rupture n'a pas chaviré. Et le capitaine qui n'a pas horreur de la tempête, semble maintenant sur la voie royale des starting-blocks. L'interview à Jeune Afrique a livré une vérité capitale : Talon a déjà avisé. Il ne reste que la sortie de la fumée blanche.

Candidat ou pas candidat ? Le risque de l'impopularité a abouti à une légitime logique de candidature. La présence du chef de l'Etat dans la compétition devient une exigence. Le bilan acquis dans l'apparente impopularité porte clairement des certitudes pour un second mandat.

Le risque de l'impopularité s'est définitivement révélé efficace pour la rupture. Talon devrait en récolter les dividendes dans les urnes. A l'opposé de son prédécesseur, roi du populisme asservi à la quête obsessionnelle de la popularité, le Boss de la Marina a démontré la force du pragmatisme dans l'impopularité.

Après la brillante interview dans Jeune Afrique, Talon, homme d'Etat, figure emblématique de la rupture, n'a pas à se soucier des réactions épidermiques de gens frappés de traumatisme depuis la passation de pouvoir en Avril 2016. L'avènement à la Marina de l'ennemi juré avait enfoncé l'ancien « dieu » dans la déprime.

L'idée d'un renouvellement de mandat en 2021 provoque le coup de sang du parrain de la Résistance, et engendre sans surprise, le flot de phrases incohérentes. Mais, le triomphe sanctionnera le risque de l'impopularité malgré les lamentations de l'ancien pivot du système obsolète de la vaine refondation.

Par Sulpice Oscar GBAGUIDI

LE GEAI BLEU

La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène



Un petit pavé lancé dans la marre politique : un bruit soudain et l'attention de focalise sur la Directrice de l'Administration de l'Union Progressiste qui déclarait non sans humour que: «« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe ». Susciter une candidature, c'est bien contraindre. Le contexte du texte c'est bien le paysage des mouvements et autres initiatives éparses qui supplient les potentiels candidats. La réforme du système partisan voudrait que les partis politiques soient au cœur de l'activité politique. La présidentielle est un évènement éminemment politique.

«« L'UP ne suscite pas un candidat, nous présentons un candidat que nous allons soutenir et gagner le pouvoir. Nous ne nous lançons pas dans l'agitation. A l'UP, il y a une discipline du groupe »»

Pour le cas béninois, elle n'admet pas que l'UP voudrait se démarquer du tintamarre des mouvements bruyants pour se faire servante de la charte des partis politiques et de la constitution en vigueur. Il s'en suit donc une sérenité dont l'opposée est l'agitation. La présentation du candidat est un processus en amont. C'est une discussion patiente et ordonnée. Le processus est méthodique. Son achèvement est sanctionné par un congrès ou un conseil. Ce sont les implicites des propos tenus par Madame Christelle HOUNDONOUGBO vus sous le prisme de notre époque.

Article de contribution « L'Afrique en mouvement

Moteur de l'innovation, de la croissance économique et de l'inclusion sociale» selon Nora Wahby, Présidente Ericsson pour l'Afrique de l'Ouest et le Maroc.

Dans beaucoup d'études et de projections, il est question d'un potentiel économique du continent africain qui pourrait être débloqué par les innovations technologiques et la connectivité au haut débit. L'article de contribution que nous vous proposons explique comment l'Afrique pourrait profiter de la connectivité qui offre non seulement un grand potentiel pour transformer les villes et les industries, mais qui favorise également l'inclusion et a un impact économique positif et durable. Avec la survenue de la pandémie mondiale de COVID-19, la valeur des réseaux fixes et mobiles en tant que colonne vertébrale de notre société est devenue encore plus évidente, une raison de plus de réussir le pari de la connectivité. Une approche générale qui s'accompagne de défis comme la réduction de la fracture numérique et la démocratisation du haut débit. Lire cet article, ci-joint, de Nora Wahby, Présidente Ericsson pour l'Afrique de l'Ouest et le Maroc.



Nora Wahby, présidente de Ericsson pour l'Afrique de l'ouest et le Maroc

Afrique in Motion: moteur de l'innovation, de la croissance économique et de l'inclusion sociale. Partout dans le monde, la transformation numérique devient un facteur critique du développement économique durable à long terme, et l'Afrique ne fait pas exception. Avec deux décennies d'expérience derrière moi, je suis très fier de faire partie de cette expérience de transformation numérique avec Ericsson, ce qui me permet de partager mon amour de la technologie et son rôle vitale d'accélérer la prospérité socio-économique pour les peuples d'Afrique.

Chez Ericsson, nous pensons que les TIC ont la capacité de niveler le terrain de jeu mondial et de permettre aux pays africains d'exploiter pleinement le potentiel de leur capital humain. Il y a près de deux ans, j'ai débarqué en Afrique pour mon premier voyage d'affaires afin de rencontrer l'équipe et les

clients au Sénégal. Non seulement le changement de carrière a attiré mon sens de l'aventure et de l'exploration, mais j'étais enthousiasmé par les expériences qui changeraient ma vie sur le point de se dérouler. Je ne connaissais pas la culture à part quelques histoires de mon père qui avait visité Dakar dans les années 80 et qui parlait beaucoup de la gentillesse des gens et de combien il aimait la nourriture, la musique et les couleurs.

En tant que chef d'entreprise, mon objectif personnel est étroitement lié à la vision d'Ericsson d'accélérer l'adoption du haut débit en Afrique. La vision d'Ericsson nous appelle à connecter les non-connectés car nous croyons que l'accès à la communication est un besoin humain fondamental. Nous pensons que les habitants des régions rurales d'Afrique bénéficieront grandement de la connectivité mobile, ce qui augmente consi-

dérablement l'accès à l'information et aux services qui soutiennent la santé, l'éducation et les petites entreprises.

Dans un monde où tous les Africains ont accès à une éducation et à des services de santé de qualité, ce jeune continent continuera de battre avec des opportunités infinies s'appuyant sur un riche patrimoine, une culture vibrante et une jeune population rêvant de l'avenir. Animé par le désir de mieux comprendre les besoins des utilisateurs mobiles en Afrique et de leur fournir des services spécialisés, je me suis engagé dans la vision d'une Afrique autonomisée grâce à la technologie, à l'innovation et aux principes de l'inclusion numérique. Dans mon cur, je suis déterminé à mettre #AfricaInMotion

Une Afrique connectée. Opérant dans un marché très mature et compétitif qui s'est considérablement développé au cours des dix dernières années, les fournisseurs de services de télécommunications en Afrique jouent un rôle de plus en plus important en aidant les gouvernements et les villes à approfondir leur compréhension des mesures concrètes qu'ils peuvent prendre pour accroître la compétitivité de l'Afrique en Afrique. L'économie mondiale en soutenant et en encourageant l'utilisation accrue des TIC. La connectivité offre non seulement un grand potentiel pour transformer les villes et les industries, mais elle favorise également l'inclusion et a un impact économique positif et

durable. Avec l'ambition de soutenir l'accélération du parcours de numérisation en Afrique, nous travaillons conjointement avec nos clients - les prestataires de services - et d'autres parties prenantes à travers le continent pour permettre #AfricaInMotion. La campagne met en évidence le potentiel du continent à accélérer l'adoption du numérique et à sauter dans une nouvelle ère de prospérité socio-économique.

Un exemple est l'inclusion financière grâce à l'utilisation de la technologie numérique en tant qu'élément essentiel de la promotion du développement économique de l'Afrique. Les services d'argent mobile sont devenus un outil essentiel qui change la vie des femmes et des hommes sur tout le continent, offrant un accès à des services financiers sûrs et sécurisés, mais aussi à l'énergie, à la santé, à l'éducation et à l'emploi. À mon avis, mettre en œuvre cette campagne pour Ericsson est essentiel pour renforcer l'avenir numérique de l'Afrique fondé sur la connectivité. Je suis également très encouragé par le fait que notre tentative de favoriser l'inclusion et de réduire la fracture numérique présente un potentiel important pour contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies en Afrique.

Stimuler la reprise économique post-pandémique

Au cours d'une crise sans précédent comme la pandémie COVID-19, la valeur des

réseaux fixes et mobiles en tant que colonne vertébrale de notre société est devenue plus évidente que jamais. Compte tenu de la vitesse et de la capacité actuelles des réseaux cellulaires avec LTE, les fournisseurs de services africains ont la possibilité de fournir des services haut débit aux foyers et aux petites et moyennes entreprises de manière économique en utilisant l'accès fixe sans fil (FWA). Plusieurs facteurs stimulent le marché des FWA en Afrique et au-delà: la demande des consommateurs et des entreprises pour des services numériques ainsi que des programmes et des subventions parrainées par le gouvernement.

L'Afrique avait mon cur dès le premier jour, avec sa beauté naturelle, sa riche culture et ses peuples sympathiques. Je me suis toujours senti le bienvenu ici. Je suis convaincu que la connectivité mobile à haut débit contribuera à fournir une plate-forme stable pour l'innovation et la croissance économique sur le continent, notamment si nous tenons compte du grand potentiel qui est encore inexploité en déverrouillant les écosystèmes et en numérisant nos secteurs vitaux tels que le secteur de la santé, énergie et services publics, transports, agriculture, etc. Avec l'aide d'investissements intelligents à long terme dans les infrastructures - y compris le haut débit mobile, l'accès sans fil fixe et les services fintech.

Code de déontologie de la presse béninoise

Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. Les instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont : Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexactes publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct" ou d'un " direct", d'éléments d'information ou de publicité.

Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste.

Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, œuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

Promotion du Consommons Béninois

L'ANPME prime les lauréats du Concours d'Écriture «Plume Pro PME» Première Edition



Bénin Royal Hôtel de Cotonou a été le cadre choisi par l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises pour abriter dans la soirée du vendredi 06 novembre 2020, la cérémonie de remise de prix aux lauréats du Concours d'Écriture pour la valorisation des produits, services, lieux, rythmes, patrimoines culturels qui servent de support aux micros, petites et moyennes entreprises, dénommé «Plume

Pro PME». Cette cérémonie a connu la présence du Secrétaire Général du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, représentant le Ministre.

À travers ce concours, le Directeur Général de l'ANPME, Alexandre HOUEDJKLOUNON, voudrait miser sur les ambassadeurs culturels pour porter le patrimoine béninois.

Pour le Secrétaire Général du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, César AKLOSSOU, « Cette soirée vise à célébrer le génie créatif de nos frères et sœurs écrivains béninois dont l'esprit d'initiative contribue à la valorisation des produits locaux ». Elle contribue à renforcer les efforts quotidiens déployés par le gouvernement pour

stimuler la consommation des produits de nos entreprises face à la rude concurrence et à l'esprit du consommateur béninois. Associer l'écriture à la promotion du consommons béninois a été une belle expérience.

Tout le processus qui a conduit aux choix des lauréats a été rédigé et suivi par Maître Landry Fridaous AHITCHEME, huissier de justice près la cour d'appel de Cotonou. La grille d'évaluation ayant conduit à la sélection des meilleures œuvres a été présenté par le Président du Jury, Monsieur Habib DAKPOGAN.

Ainsi, des 43 œuvres reçues par le jury, après délibération, la liste des 03 lauréats a été dévoilée. Nous avons :

- 1er Prix «Plume d'Or Pro PME» : OREKAN Angelo F. Nouésèdo ;

- 2ème Prix «Plume d'Argent Pro PME» : HOUNDJO Codjo Florent ;

- 3ème Prix «Plume de Bronze Pro PME» : ALI OUOROU Aboudou-Nasser.

Chaque Lauréat est réparti avec un panier de produits béninois, un trophée, un ordinateur portable pour le 1er prix, et un chèque de 500.000f CFA pour les 1er et 2ème prix, et 300.000f CFA pour le 3ème prix.



Promotion du Consommons Béninois

Le DG Alexandre HOUEDJKLOUNON y croit à travers les œuvres littéraires primées



L'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises pour abriter dans la soirée du vendredi 06 novembre 2020, a organisé à Royal Hôtel de la ville capitale économique, cérémonie de remise de prix aux lauréats du Concours d'Écriture dénommé «Plume Pro PME». Placée sous l'autorité du ministère de tutelle, cette cérémonie a connu la présence du Secrétaire Général du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, représentant le Ministre.

Valoriser les produits locaux « made in Bénin à travers l'ingénieuse initiative d'écriture dénommée : Plume Pro PME, c'est la vision du directeur général de l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises Alexandre HOUEDJKLOUNON dont la cérémonie de remise de prix a connu son épilogue le ven-

dredi 6 octobre 2020 à Royal Hôtel. << L'exercice a été révélé mais je me demandais si les écrivains béninois, professionnels ou amateurs allaient rentrer dans le jeu de l'ANPME d'utiliser tous les vecteurs de diffusion pour stimuler le consommons Béninois. Je voudrais rappeler qu'il s'agissait d'un concours où les neurones et les synapses des férus de la plume ont été mis à rude épreuve durant une courte période pour produire des œuvres de qualité. >> a précisé le DG faisant la genèse de l'initiative.

<< A ce jour l'Agence Nationale des Petites et Moyennes Entreprises a entrepris plusieurs grandes actions avec les micros, petites et moyennes entreprises des 77 communes de notre pays....

• Constitution d'un répertoire des entreprises de différents secteurs notamment de l'agroalimentaire et des

produits et services pouvant servir à substituer les produits importés tout en assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations,

- Le diagnostic des process de production
- La formation des promoteurs des PME ont été formés sur les techniques améliorées de production, de conservation...
- * le relooking des produits
- * les campagnes de promotion de nombreux produits via les médias...
- * etc..

Pour poursuivre dans le même registre, l'ANPME a voulu compter sur les ambassadeurs culturels à commencer par les écrivains. Pour le Directeur Général, une plume Pro PME est un écrivain qui habille ses personnages en Lolo Andoche, en OK Fashion, leur fait boire du King of Soto, du jus Tillou ou Wini Wini et le fait voyager à travers tout le patrimoine culturel, cultuel, touristique etc. du Bénin.

Pour le Secrétaire Général du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi, Monsieur César AKLOSSOU, cette soirée vise à célébrer le génie créatif de nos frères et sœurs écrivains béninois dont l'esprit d'initiative contribue à la valorisation des produits locaux ». Elle contribue à renforcer les efforts quotidiens déployés par le gouvernement pour stimuler la consommation des produits de nos entreprises face à la rude concurrence et à l'esprit du consommateur béninois. Associer l'écriture à la promotion du consommons béninois a été une belle expérience.

Tout le processus qui a conduit aux choix des lauréats a été rédigé et suivi par Maître Landry Fridaous AHITCHEME, huissier de justice près la cour d'appel de Cotonou.

La grille d'évaluation ayant conduit à la sélection des meilleures œuvres a été présenté par le Président du Jury, Monsieur Habib DAKPOGAN. Ainsi, des 43 œuvres reçues par le jury, après délibération, la liste des 03 lauréats a été dévoilée.

Nous avons :

- 1er Prix «Plume d'Or Pro PME» : OREKAN Angelo F. Nouésèdo ;
- 2ème Prix «Plume d'Argent Pro PME» : HOUNDJO Codjo Florent ;
- 3ème Prix «Plume de Bronze Pro PME» : ALI OUOROU Aboudou-Nasser.

Chaque Lauréat est réparti avec un panier de produits béninois, un trophée, un ordinateur portable pour le 1er prix, et un chèque de 500.000f CFA pour les 1er et 2ème prix, et 300.000f CFA pour le 3ème prix.

Le Directeur Général de l'ANPME a été félicité par le monde littéraire et les promoteurs des PME venus nombreux pour soutenir cette innovation qui changera le consommons Béninois. Alexandre Houedjklounon a remercié les lauréats, les promoteurs des PME supporters et toute l'assistance venue nombreuse et rassure déjà de la tenue de la 2e édition et de l'extension vers d'autres ambassadeurs culturels. Vivement l'édition 2021.



Zone 13 du district 403A au Bénin

Cotonou Émeraude recrute en qualité et en nombre, d'autres clubs aussi



C'est fort de ses 12 recrus tous pétri d'expérience dans leur domaine respectif et très engagés que le Lions Clubs Cotonou Émeraude a pris le lead au cours de ce mandat pour accroître l'effectif de la zone 13 qu'il partage avec les clubs, Cotonou Les Palmiers, Cotonou Eau Vive, Cotonou Orchidée. Au cours d'une cérémonie d'intronisation commune le samedi 31 octobre dernier, ces différents clubs ont fait adhérer au total 22 nouveaux amis dans la grande famille du Lions Clubs International. Une joie pour le président de la zone 13, Félicien Ogoudikpè. Il observe désormais que les objectifs du gouverneur Mouritalabi Adébayo alabi Olatoundji qui met un accent particulier sur le maintien et la croissance des effectifs au cours de son mandat est en train de prendre corps. Les Lions Cotonou Émeraude, Lions Cotonou Eau Vive, Lions Cotonou Orchidée et Lions Cotonou Les Palmiers ont décidé de se mettre en

avoir prêtés serment de nouveaux éléments qui apporteront une nouvelle vision de service à leurs clubs d'affiliation respectifs. Chakirath Salifou, porte parole des impétrants, a dit toute sa gratitude pour cette marque de confiance placée en eux. Pour Eve Sika Dégbé, Présidente de Lions Cotonou les Palmiers au nom des autres présidents de clubs à savoir Amour Zountchégbé, président de Lions Cotonou Eau Vive, de Nouroudine Assani, président de Lions Cotonou Orchidée et Rosemonde Michai, présidente de Lions Cotonou Émeraude, ces clubs prennent l'engagement de travailler à leur satisfaction, gage de rétention de nos effectifs. «Le district 403 A3, notre District, se construit patiemment, mais sûrement. Il consolide ses acquis et se perfomme d'année en année. Les Lions du Bénin ont désormais compris que cette autonomie qui leur est accordée à travers l'initiative "un pays un district" est une



amour offert sans condition et qui ne dépend ni de l'attitude, ni de l'opinion de l'autre » note Félicien Ogoudikpè, président de la zone 13.

Mot du Président de la zone
Félicien Ogoudikpè, Président de la
zone 13 2020-2021

Intronisation commune

Chers amis Lions,

Je suis heureux de voir se réaliser, ce jour, samedi 31 octobre 2020, un pan de mon plan d'action pour le mandat 2020-2021. En effet, il est retenu que d'ici la fin du mandat, le président de la zone 13 soutiennent le développement des effectifs au sein des Clubs sous sa tutelle avec pour objectif qu'un membre perdu devrait être compensé par le recrutement de deux nouveaux membres. Je tiens à féliciter les clubs Cotonou Les Palmiers, Cotonou Émeraude, Cotonou Eau Vive, Cotonou Orchidée pour s'être approprié ce pan de mon plan d'action par leur volonté de faire recruter en leur sein, des amis qui ont bien voulu accepter de nous rejoindre et ainsi de se donner à un réseau pour le bien, de mettre en action leurs compétences de leaders, d'accéder à un système de soutien global et de faire l'expérience de l'esprit de service. Qu'ils en soient félicités eux aussi et remerciés. Permettez-moi de dire aux nouveaux membres de Lions Clubs de la zone 13 combien le Gouverneur du District 403 A4, l'ami Mouritalabi Adébayo

qui donne à l'autre je veux nommer cet amour offert

but d'un bon Lions. J'encourage d'autres Lions à être futurs parrains et marraines de plusieurs autres personnes de qualité afin qu'au cours de ce mandat, il puisse être organisé plusieurs autres intronisations de nouveaux Lions pour que les objectifs de notre aire constitutionnelle puissent être atteints. Je sais donc reconnaître votre disponibilité et votre engagement à permettre à la zone 13 de réussir son mandat. Soyons tout simplement enthousiastes dans l'amour altruiste pour servir, bien servir, servir ceux qui ont le plus besoin de notre force, la force du lion. Vive Le Lions Clubs International ! Vive le District 403 A3
Vive la zone 13



I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

II- Publi-rédaction**1- Textes proposés par l'annonceur**

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo

 1 mois 3 mois 6 mois 1 an

Autre localité du Bénin

 10.000 F Cfa 25.000 F Cfa 45.000 F Cfa 80.000 F Cfa

Afrique/Europe /Monde

 12.000 F Cfa 30.000 F Cfa 50.000 F Cfa 90.000 F Cfa

Soutien

 15.000 F Cfa 35.000 F Cfa 55.000 F Cfa 120.000 F Cfa 100.000 F Cfa

NOM OU RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

BOÎTE POSTALE :

TÉL :

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON :

Ci-joint mon règlement d'un montant DE F Cfa à l'ordre de

BP

(Rép. du Bénin) - Tél.:

pour règlement par :

 Chèque Espèces Mandat-lettre**AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE**

CONSEIL & STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION & PRINT

GRAPHISME & INPHOGRAPHIE - ÉVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB & DIGITAL - FORMATIONS

SPORT/: ENTRETIEN AVEC YAYA MOUSTAPHA

«Soutenez nos arbitres parce que c'est eux qui sont les portes flambeaux du Bénin à l'extérieur» dixit Yaya Moustapha, instructeur physique des arbitres au Bénin

Déjà près de huit mois que le monde sportif béninois est dans l'attente d'une éventuelle levée de suspension du gouvernement béninois suite à l'interdiction des activités sportives due à la pandémie mondiale dénommée: Coronavirus qui sévit dans le monde. En prélude à cette reprise, Moustapha Yaya, instructeur physique des arbitres et membre de la commission des arbitres au niveau de la Fédération béninoise de football, revient dans cet entretien accorder à notre quotidien sur comment les arbitres béninois se préparent pour une bonne reprise à la compétition.



Pendant cette période où la pandémie de covid 19 bat son plein, nous vous avons vu très proches des hommes en noir dites nous pourquoi cette proximité ?

Les hommes en noir ce sont les arbitres et ils ne doivent pas rester en marge de cela ; ce n'est pas parce qu'il y a Covid-19 qu'ils ne doivent pas maintenir leur condition physique. Étant donné que je suis un instructeur physique j'ai l'obligation de faire le suivi parce que ce n'est pas quand les mesures seront levées qu'on va maintenant recommencer le travail et on aura des arbitres ventrues ou incapables de faire tout ce que la Fédération demandera ou tout ce que la CAF ou la FIFA leur demandera ; donc moi je suis proche d'eux tout le temps pour leur suivie physique.

Le suivi a constitué en quoi ?
Le suivi a consisté en des activités sportives et physiques pour maintenir leur condition parce que le rythme à chan-

ger bien sûr mais ces séances leur permettront de garder la forme. Donc, dès qu'une levée sur le plan national de la CAF ou de la FIFA sera prononcé ils pourront être apte après un mois de travail et pourront retrouver leur forme de départ d'avant Covid-19.

Pendant le confinement on a vu que après les séances physiques, les arbitres béninois ont été soumis à un test. Parlez-nous un peu de cela ?

Vous savez la FIFA a demandé à avoir un peu le suivi des arbitres sur le plan international et c'est dans tous les pays du monde entier trois mois après le Covid-19. La FIFA a eu besoin de connaître le niveau physique de tous ses arbitres dont il a la charge, c'est pour cela qu'ils nous ont demandé un protocole de suivi pour eux. Dans ce protocole donc il y a eu plusieurs tests, les tests physiques statique et dynamique ; statique des exercices à faire sur place avec des baromètres de performance à inscrire dans le tableau préétabli par la FIFA. Le test dynamique ça constitue au test yoyo, Level one qu'ils ont eu à faire et tout ça a été réalisé en préparation au stage MA que les arbitres ont eu à faire. Dernièrement les résultats de toutes ses activités sportives et physiques qui ont été mené ont été envoyé à la FIFA. Parlons maintenant du stage

MA qu'est-ce qui a été l'objet réellement de ce stage parce que normalement vous organisez un tel stage de façon physique avec les arbitres mais Covid-19 oblige comment cela s'est passé ?

Oui comme vous l'avez dit dans tous les pays cela s'est passé en ligne à part le test physique par contre qui ne l'était pas. Tout ce qui est technique était en ligne avec les instructeurs de la FIFA et de la CAF qui ont fait des cours en ligne à nos arbitres. Ils ont fait des évaluations également en ligne durant ces quelques jours de cours. Au niveau physique tout ce qu'on a eu à faire les résultats ont été exposés lors de ses cours en ligne ce qui a été corrigé par l'instructeur de la FIFA en la personne de Anachy Boubacar qui à donner quelques conseils aux arbitres après le résultat que le Bénin a eu envoyé en terme physique de nos arbitres FIFA et fédéraux qui ont participé à ses cours MA. C'est ainsi qu'avec ses résultats on a continué le travail pour pouvoir aboutir au test physique

pour la nouvelle liste.

Quelle appréciation avez-vous du travail que vous avez effectué avec ces hommes en noir ? Le travail qui a été fait est positif en thème de ce que nous savons. C'est seulement au niveau d'un ou deux qu'on n'a pas pu avoir les résultats cela ne veut pas dire que le résultat est négatif. Nous avons eu au moins 95 % de satisfaction au niveau des tests et tout ce qu'on a eu à réaliser. Les petites corrections ont été apporté par Anachy, comme je l'ai dit tout à l'heure, je vous ai dit aussi qu'on a réussi au moins à atteindre les baromètres de la FIFA et le travail doit aussi continuer. C'est ce que l'instructeur a demandé afin que dès la reprise des compétitions sur le plan continental, les arbitres soient aptes à reprendre avec ses différentes compétitions. D'ailleurs, bientôt certains seront au front au niveau de la CAF puisqu'il y a des matchs qui avait été reporté et ces matchs vont donc recommencer en novembre avec les troisièmes et quatrièmes journées

des éliminatoires de la CAN Cameroun, et pour ce fait des arbitres béninois ont été déjà confirmé dans ce sens. Un mot pour conclure ? Je vous remercie pour cette considération que vous avez à l'endroit des hommes en noir. Je vous demanderai de juste soutenir notre corporation parce que vous savez vous-même que ce n'est pas facile. Aucune œuvre humaine n'est parfaite, on aura des petits crocs-en-jambe. Je n'en disconviens pas, mais soutenez toujours les actions que nous menons parce que les arbitres béninois ne représentent pas leur famille, leurs parents ou leurs amis encore moins mais il présente le Bénin. Soutenez nos arbitres parce que c'est eux qui sont les portes flambeaux du Bénin à l'extérieur, soutenez-les pour que nous puissions avoir des grands arbitres au niveau de la Coupe d'Afrique des Nations prochainement pourquoi pas.

Propos recueillis et transcrits par Flavien Atchadé



À quelques jours de la journée mondiale de lutte contre le diabète, l'association béninoise de lutte contre l'obésité, le diabète et les endocrinopathies (ABLODE) a fourni des réponses aux questions fréquemment posées sur la prévention de cette maladie. Face au club de presse Café Médias Plus, vendredi 6 novembre 2020, un trio de jeunes médecins béninois endocrinologues, tous membres de l'association ABLODE, ont expliqué ce qu'est le diabète. « Le diabète est une hyper glycémie chronique et silencieuse. L'hyper glycémie est une élévation du taux de sucre dans le sang. Chronique parce qu'au moment où l'on révèle la maladie, l'on constate qu'il y a plus de la moitié du pancréas qui est déjà détruit et cette moitié n'a pas la possibilité d'être régénérée. Quant au caractère

silencieux, de la maladie, il n'y a pas de signe spécifique qui renvoie vers la maladie », a développé docteur Sorel Sossou.

A son collègue Audrey Bouté de relever que trois défis s'imposent face à cette maladie: le défi de l'information car "il est capital qu'on mette à la disposition de la population, des informations qui soient utiles"; le défi économique puisque le "diabète, maladie silencieuse, chronique ne se guérit pas donc nécessite un traitement à vie et coûteux et enfin, le défi de la prise en charge.

Et ces différents défis concernent tout le monde. « Il y a pas fondamentalement d'âge pour faire le diabète de type 2. Mais il y a un autre diabète qu'on appelle le diabète de type 1 qui touche beaucoup plus les enfants ou les adolescents », a d'ailleurs souligné docteur Sedrick Ahomagnon.

Vous trouverez ci-dessous des réponses à certaines des questions pour prévenir la maladie.

Match Bénin-Lesotho

Le ministre Oswald HOMEKY parle de l'accès des supporters au stade

Suite à une question des hommes des médias qui couvraient cette tournée, le ministre Oswald HOMEKY s'est prononcé sur le match contre le Lesotho à domicile (le 14 novembre 2020). « Il est évident que nous devons, en même temps que nous souhaitons que les Béninois participent au match, avoir conscience de la situation sanitaire. L'Etat a le devoir de protéger les citoyens en même temps que nous devons prendre des dispositions pour que nos joueurs évoluent dans de bonnes conditions, et que les supporters puissent les accompagner. Ce que je peux dire à cette étape, c'est que nous travaillons avec notre collègue de la santé pour trouver la façon dont nous pouvons organiser l'accès au stade pour un petit nombre de public, tout en respectant la distanciation, surtout en imposant le port du masque. Mais, c'est une question

sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs jours. Je pourrai vous en dire plus dans quelques jours. Le match est encore dans 10 jours. Je pourrai vous en dire plus. Mais retenez que nous faisons mieux pour que cette équipe évolue dans de meilleures conditions. Le huit clos est la formule la plus sûre pour éviter toute histoire. Mais il y a également des formules qui permettent d'avoir un accès restreint pour quelques personnes, pourvu que dans un espace aussi grand que le stade Charles de Gaulle, nous puissions respecter la distanciation, et que ce match ne soit pas l'occasion pour les gens de se contaminer si des cas positifs existent éventuellement parmi ceux qui auront accès au stade. Donc, laissez-nous travailler sur cette question. On fera forcément le meilleur choix pour notre pays, pour les joueurs, pour le public.»

Selon l'enquête nationale sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles STEPS 2015 de l'OMS, en 2015, la pré-

USA

COMMENT BIDEN S'EST PATIEMENT CONSTRUIT EN ANTI-TRUMP



Le candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden avant un discours lors d'un meeting en «drive-in» à Coconut Creek, en Floride, le 29 octobre 2020

Dès la campagne de la primaire démocrate, l'ancien vice-président de Barack Obama s'est affirmé comme étant le seul candidat apte à vaincre un président aussi clivant que Donald Trump.

Pour Joe Biden, la victoire de 2020 est aussi un rattrapage. Depuis l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis en 2016, l'ancien vice-président de Barack Obama a toujours considéré qu'il aurait réussi là où Hillary Clinton a échoué. Par ses racines populaires, son positionnement modéré et son image de parlementaire rodé à la négociation partisane, Joe Biden estime qu'il aurait été le candidat idoine pour affronter

le milliardaire populiste. Il lui a fallu attendre quatre ans pour le démontrer.

Après s'être retiré de la vie politique sans disputer à Hillary Clinton la nomination par le Parti démocrate en 2016, l'expéditionnaire du Delaware est revenu dans l'arène pour la primaire suivante malgré son âge avancé. Et en se forgeant une image claire: celle de l'anti-Trump, quitte à paraître trop lisse aux yeux de ses concurrents, dont certains étaient persuadés qu'il fallait être tout aussi clivant que ne l'a été Donald Trump au cours de sa présidence.

Besoins d'apaisement

Joe Biden n'est pas un perdreau de l'année. Déjà candidat aux primaires démocrates de 1988 et 2008, il a toujours cultivé son centrisme et son goût du compromis politique. La mort de son fils Beau en 2015 était à la fois la raison derrière son envie de se porter candidat l'année suivante et celle qui explique pourquoi il a décidé de passer son tour.

Dès 2017 toutefois, alors que démarrait à peine le mandat de Donald Trump, l'entourage de Joe Biden a commencé à nourrir la rumeur de son retour. Avec cette idée phare qu'il serait le seul démocrate à pouvoir battre Donald Trump, contrairement à d'autres candidats progressistes plus marqués idéologiquement, tels Bernie Sanders ou Elizabeth Warren.

Tout au long de la campagne des primaires, l'équipe Biden a martelé ce message, certains des concurrents de l'ancien vice-

président n'hésitant pas à lui renvoyer ses positions trop timides, voire trop compatibles avec l'agenda républicain. Pour Bernie Sanders et Elizabeth Warren, il n'y avait pas de doute: face à Donald Trump, il fallait un adversaire musclé, qui promette de renverser la table. Aux yeux de Joe Biden, au contraire, les Américains attendaient quelqu'un capable d'apaiser un pays singulièrement bousculé par le locataire de la Maison Blanche.

Pas trop à gauche

Certains sondages appuyaient ce raisonnement. Le 4 novembre 2019, soit un an jour pour jour avant l'élection présidentielle de 2020, une enquête conduite pour le New York Times confirmait l'intuition du candidat modéré, le plaçant devant Donald Trump dans plus d'États-clés que Bernie Sanders ou Elizabeth Warren - notamment la Pennsylvanie, le Wisconsin et l'Arizona, où Joe Biden a fini par arriver en tête.

Alors que les débats démocrates se multipliaient, l'ex-parlementaire (élu pour la première fois au Sénat en 1972) a gardé ce cap. Il s'est même parfois nourri de l'actualité internationale, comme lorsque le conservateur Boris Johnson a balayé son adversaire travailliste Jeremy Corbyn, lors des élections générales de décembre 2019 au Royaume-Uni. Pour Joe Biden, c'était là l'illustration que face à un candidat de droite de tendance populiste, il ne fallait surtout pas fixer le curseur trop à gauche.

Reconquérir l'électorat populaire

Or pour l'aile gauche du Parti démocrate, c'était précisément cet horizon-là qui paraissait être le seul viable après le cuisant échec de Hillary Clinton. Également modérée idéologiquement, parce comme étant l'incarnation d'une élite politique américaine déconnectée du sort des classes populaires, l'ancienne secrétaire d'État de Barack Obama est devenue un épouvantail pour toute une partie de l'appareil démocrate. Il lui fallait impérativement reconquérir les Etats désindustrialisés de la «Rust Belt», longtemps bleus avant de finir dans l'escarcelle de Donald Trump il y a 4 ans. L'un des atouts de Joe Biden était d'ailleurs d'être originaire de Pennsylvanie, dans un comté populaire.

Plus largement, son intuition s'est avérée payante. Après son investiture par les démocrates, Joe Biden a fait campagne de façon beaucoup plus modeste que Donald Trump, adepte des meetings pleins à craquer où il peut haranguer les foules. De ce point de vue, la pandémie de Covid-19 lui a permis de ne pas dévier de cette échelle plus minimaliste, la distanciation sociale l'obligeant à organiser des rassemblements moins garnis, à privilégier les discours fait à distance. Ce qui a permis à Donald Trump de lui donner le surnom de «Sleepy Joe», étiquette qui n'a finalement pas adhéré.

Jules Pecnard Journaliste BFMTV

ÉLECTION AMÉRICAINE

77 choses à savoir sur Joe Biden, le plus vieux président des Etats-Unis

Markas Jonas

Au bout de quatre jours de suspense, le démocrate de 77 ans a remporté l'élection présidentielle, devançant son adversaire républicain Donald Trump.

La troisième tentative a été la bonne. Après quatre jours de suspense, Joe Biden a battu son adversaire républicain Donald Trump dans la course à la Maison Blanche, samedi 7 novembre. *Le démocrate a obtenu les 20 grands électeurs de la Pennsylvanie*, passant le cap des 270 voix nécessaires pour remporter la présidence. A 77 ans, l'ancien vice-président de Barack Obama est le plus vieux candidat à accéder à la fonction suprême. A deux mois de son investiture, franceinfo liste 77 choses à savoir sur le futur locataire de la Maison Blanche.

1. Son nom complet est *Joseph Robinette BIDEN Jr.* (pour Junior).

2. *Il est né à Scranton, en Pennsylvanie, le 20 Novembre 1942.*

3. Il est l'aîné de quatre enfants. Il a une soeur, Valerie, et deux frères, Francis et James.

4. Après que son père a perdu son emploi, Joe Biden et sa famille ont été contraints d'emménager chez ses grands-parents maternels*.

5. Lorsqu'il avait 10 ans, le clan Biden a déménagé à Wilmington* (Delaware). Joe Biden y habite toujours aujourd'hui.

6. Il a été moqué durant son enfance pour son bégaiement ☐, qu'il a surmonté seul en apprenant par cœur des poèmes de l'Irlandais William Butler Yeats et de l'Américain Ralph Waldo Emerson.

7. A 19 ans, il a décidé de devenir maître-nageur* dans un quartier populaire de Wilmington parce qu'il a réalisé qu'il ne fréquentait aucun Noir.

8. La piscine où il était maître-nageur porte aujourd'hui son nom, tout comme la gare de Wilmington.

9. Il a joué au football américain au lycée et à l'université.

10. Son père lui a transmis une devise*: «On ne mesure pas la valeur d'un homme au nombre de fois où il est à terre, mais à la vitesse à laquelle il se relève».

11. Joe Biden a rencontré sa première femme, Neilia, sur une plage des Bahamas. Il lui a dit qu'il comptait être élu sénateur d'ici ses 30 ans et devenir un jour président des Etats-Unis.

12. Après leur mariage, Joe et Neilia ont adopté un chiot qu'ils ont baptisé Sénateur*, en clin d'œil à ses ambitions politiques.

13. Ils ont eu trois enfants, Joseph (surnommé «Beau»), Robert (surnommé «Hunter») et Naomi.

14. Il est diplômé de l'université du Delaware et de l'école de droit de l'université de Syracuse (Etat de New York), où il a fini 76e sur une promotion de 85 étudiants*.

15. Après ses études, il a été appelé à rejoindre l'armée lors de la guerre du Vietnam* mais a finalement été écarté parce qu'il était asthmatique.

16. Il a remporté son premier scrutin en 1970 et a siégé pendant deux ans au conseil du comté de New Castle, dans le Delaware.

17. Il ne fume pas et ne boit pas d'alcool* car «il y a suffisamment d'alcooliques dans [sa] famille».

18. Lors de sa première candidature sénatoriale, en 1972, son équipe était composée principalement de ses amis et de sa famille. Sa soeur Valerie était sa directrice de campagne*.

19. Manquant de moyens pour se payer des spots télévisés, il a généralisé le recours au porte-à-porte pour se faire connaître auprès des électeurs.

20. Il a été élu à la chambre haute quelques semaines avant ses 30 ans, devenant l'un des plus jeunes sénateurs de l'histoire*.

21. Six semaines plus tard, alors qu'il visitait ses futurs bureaux à Washington, la voiture de sa femme a été percutée par un semi-remorque. Neilia Biden et leur fille de 13 mois ont été tuées dans l'accident.

22. Il a raconté* avoir pensé au suicide après la mort de sa première épouse et de sa fille. «Ce qui m'a sauvé, ce sont mes garçons», affirme-t-il.

23. Beau et Hunter Biden, également présents dans la voiture au moment de l'accident, ont été hospitalisés plusieurs mois.

24. Joe Biden a prêté serment pour devenir sénateur dans la chambre d'hôpital de son fils aîné, en janvier 1973.

25. Il a représenté le Delaware au Sénat pendant 36 ans, entre 1973 et 2009.

26. Lorsque Joe Biden a été élu au Congrès pour la première fois, son père a quitté son emploi pour devenir agent immobilier. Selon Valerie Biden, il ne voulait pas «qu'un sénateur ait un vendeur de voitures d'occasion pour père».

27. Il n'a pas voulu s'installer à Washington après son élection au Sénat. Pendant plus de 30 ans, il a pris le train tous les jours* (1h15 aller, 1h15 retour) pour faire le trajet du Delaware au Congrès.

28. Cela lui a valu le surnom «Amtrak Joe», en référence au nom de la compagnie publique ferroviaire américaine.

29. En 1975, il a voté contre le «busing»*, une politique qui consistait à lutter contre la ségrégation en affrétant des bus pour emmener des enfants noirs dans des écoles des quartiers blancs.

30. Il a affirmé à plusieurs reprises avoir été «arrêté» en Afrique du Sud alors qu'il allait rendre visite à Nelson Mandela, en 1977. D'autres responsables américains, présents lors de ce voyage, ont mis en doute cette affirmation*.

31. Cinq ans après la mort de sa première femme, il s'est remarié avec Jill Jacobs, une professeure d'anglais.

32. Ce sont ses fils qui l'ont poussé à demander Jill en mariage. Il a dû poser la question cinq fois pour qu'elle accepte. «J'aimais tellement les garçons que je voulais être sûre que ça durerait toujours», a-t-elle expliqué* lors d'une interview diffusée pendant la Convention démocrate de 2020.

33. Joe et Jill Biden ont eu ensemble une fille, Ashley, née en 1981.

34. Il a toujours un chapelet sur lui*.

35. D'origine irlandaise, il est de confession catholique. Mais il a également des ancêtres protestants français, comme le laisse entendre une partie de son nom Joseph Robinette Biden. En janvier, il deviendra le deuxième président catholique de l'histoire des Etats-Unis, après John Fitzgerald Kennedy.

36. Au début des années 1980, il a voté en faveur d'une résolution* permettant aux Etats de revenir sur l'arrêt Roe vs. Wade sur l'avortement. Il a depuis déclaré regretter cette décision.

37. Selon différents médias, il a enjolivé* à plusieurs reprises dans les années 1980 sa participation aux marches et manifesta-

tions pour les droits civiques.

38. Il avait déjà été candidat aux primaires démocrates en vue de la présidentielle à deux reprises, en 1987 et 2007.

39. Son film préféré* est Les Chariots de Feu, sur deux athlètes britanniques qui triomphent aux Jeux olympiques de 1924.

40. En 1987, il a fait échouer* la nomination du magistrat conservateur Robert Bork, choisi par le président républicain Ronald Reagan, à la Cour suprême.

41. Durant sa première campagne présidentielle, il a été accusé d'avoir plagié le discours d'un politicien britannique. Il a jeté l'éponge peu après.

42. Au Sénat, il a présidé la commission judiciaire puis la prestigieuse commission des affaires étrangères.

43. Joe Biden se décrit lui-même* comme une «machine à faire des gaffes».

44. On lui a reproché de ne pas avoir cherché à confirmer les accusations de harcèlement sexuel pesant contre le juge Clarence Thomas, lors des auditions de confirmation du magistrat à la Cour suprême en 1991. Il a depuis exprimé ses regrets* à ce sujet.

45. La femme qui accusait Clarence Thomas de harcèlement sexuel, Anita Hill, a appelé à soutenir Joe Biden* lors de la présidentielle de 2020.

46. La campagne de 2020 lorsque Donald Trump a déclaré qu'il «avait des gens biens des deux côtés» après l'attaque d'un suprémaciste blanc contre des manifestants noirs à Charlottesville (Virginie).

47. Il était un ami de longue date du sénateur républicain John McCain. A la demande de ce dernier, il a délivré un éloge funèbre* lors de ses obsèques en 2018.

48. Donald Trump lui attribué au moins dix surnoms (pas très aimables) différents.

49. Le camp Trump a accusé son fils Hunter Biden de corruption,

mais aucune preuve tangible n'appuie ces accusations.

50. Sa vice-présidente sera Kamala Harris, première femme et première personne de couleur à accéder à cette fonction.

51. L'élu de Californie était son adversaire pendant les primaires démocrates. Alors qu'il lui avait demandé de «ne pas y aller trop fort», elle l'avait attaqué sur son bilan en tant que sénateur.

52. Beau Biden a longtemps travaillé lontemps avec Kamala Harris (et leur amitié a participé à la décision de Joe Biden* d'en faire sa colistière).

53. Tara Reade, une ancienne assistante parlementaire, a accusé* Joe Biden de l'avoir agressée sexuellement en 1993, alors qu'il était sénateur. Le démocrate affirme que «cela ne s'est jamais produit».

54. Sept autres femmes ont accusé Joe Biden de gestes déplacés*, comme des «câlins un peu trop longs» ou des baisers sur la tête.

55. Pendant la campagne des primaires démocrates de 2019, il a affirmé* à deux reprises avoir rencontré les survivants de la fusillade au lycée de Parkland (Floride) alors qu'il était vice-président. Mais l'attaque avait eu lieu plus d'un an après la fin de son mandat.

56. En 2019, Forbes* a estimé la fortune de Joe et Jill Biden à 9 millions de dollars.

57. Il a reçu le soutien de chamans péruviens pendant la campagne.

58. Il avait également le soutien* des acteurs Tom Hanks, Alyssa Milano, Alec Baldwin et de la chanteuse Cher.

59. Lorsqu'il sera investi à Washington, le 20 janvier 2021, Joe Biden sera le plus vieux président des Etats-Unis à prêter serment.

60. Joe Biden a envisagé de se présenter à la présidentielle de 2016. Mais la mort de Beau, et le fait que Barack Obama «n'était pas encourageant»*, l'ont poussé à renoncer.

61. En janvier 2017, juste avant la fin de leur mandat, Barack Obama lui a fait la surprise de lui remettre la médaille présidentielle de la liberté, la plus haute distinction civile du pays.

62. Joe Biden a sept petits-enfants.

63. Il est un passionné d'automobile. Il possède toujours la Corvette de 1967 que son père lui a offerte comme cadeau de mariage. Il reçoit aussi les alertes d'un magazine spécialisé* sur son portable.

64. Il affirme* qu'il «a su qu'il devait [se] présenter» à la présidentielle de 2020 lorsque Donald Trump a déclaré qu'il «avait des gens biens des deux côtés» après l'attaque d'un suprémaciste blanc contre des manifestants noirs à Charlottesville (Virginie).

65. Il était un ami de longue date du sénateur républicain John McCain. A la demande de ce dernier, il a délivré un éloge funèbre* lors de ses obsèques en 2018.

66. Donald Trump lui attribué au moins dix surnoms (pas très aimables) différents.

67. Le camp Trump a accusé son fils Hunter Biden de corruption,

mais aucune preuve tangible n'appuie ces accusations.

68. Sa vice-présidente sera Kamala Harris, première femme et première personne de couleur à accéder à cette fonction.



 (0229) 97 01 04 90  Lolo

